

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 126
septembre,
octobre,
novembre 2015
4 €



FQUIRANDO
2015

Un indéniable succès !

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**





**SALON DU
CHEVAL
DE PARIS**
2015

**28 NOV
06 DEC**
PARIS NORD VILLEPINTE

Passion et découvertes



À NE PAS
MANQUER



**LONGINES
MASTERS**
PARIS
3 AU 6 DÉC. 2015



SPECTACLE ÉQUESTRE
**NUIT DU
CHEVAL**
2 REPRÉSENTATIONS
28 - 29 NOV. 2015



CHAMPIONNAT DU
**MONDE
DU CHEVAL
ARABE**
27 AU 29 NOV. 2015

lebureau@ccote.fr

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours agricoles

comexposium
The place to be



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



www.salon-cheval.com

#salonducheval



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Ma licence, une évidence !

Vous êtes plus 83 600 pratiquants de tourisme équestre à avoir choisi d'appartenir à la famille fédérale.

Allant à l'encontre des idées reçues, le profil du pratiquant tourisme équestre est sensiblement similaire à celui des autres équitants licenciés de la FFE : féminin à 77% et issu de toutes les générations, 45% d'entre vous ont moins de 19 ans. Ces éléments mettent en lumière l'universalité de l'équitation et en son sein la diversité des pratiques.

Nature, aventure, évasion, vacances, autant de mots qui renvoient à la définition que chacun peut se faire de l'équitation d'extérieur.

Pratique singulière pour certains, objet de diversification pour d'autres, le tourisme équestre présente de multiples facettes. La richesse, et de nos activités et des manifestations qui les illustrent – à l'image de l'Equirando –, en sont la meilleure vitrine. Tout ceci ne peut se traduire concrètement qu'à travers la structure au sein de laquelle nous avons fait le choix de nous rassembler il y a près de trente ans : notre Fédération.

En prenant votre licence fédérale, vous contribuez au rayonnement et au développement de nos pratiques. Passeport pour pratiquer l'ensemble des activités au sein de la FFE, la licence vous donne accès aux diverses formations, aux manifestations et compétitions officielles et comporte également une assurance et des avantages chez de nombreux partenaires. En prenant votre licence fédérale, vous marquez aussi votre appartenance au monde équestre. Pour notre Fédération, le nombre de licenciés permet également de conforter sa représentativité auprès des institutions nationales et européennes, afin de défendre au mieux les intérêts de la pratique et des pratiquants.

À l'aube de ce nouveau millésime, je ne peux pas m'empêcher d'avoir une pensée émue pour Jacques Aguétant, notre ami, décédé le 27 mai dernier. Militant actif et passionné, il fut un acteur de premier plan et un fidèle ambassadeur du tourisme équestre. Administrateur de l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre dès 1985, puis de la Délégation Nationale de Tourisme Equestre et de la Fédération Française d'Equitation, après sa retraite de Directeur Technique National Adjoint, en 1996, il a œuvré au rapprochement des 3 délégations – Tourisme, Poney et Cheval – et fut avant moi le premier Président du Comité National de Tourisme Equestre.

Bon voyage Jacques,

Et bonne rentrée à tous.

Bernard Pavie,

Président du CNTE.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Hommage

Jacques Aguétant,
chantre du tourisme équestre

6 Brèves régionales

8 Brèves Internationales

9 Infos juridiques

Obligations sanitaires des détenteurs
d'équidés

10 Infrastructures

Créer un itinéraire
Convention de partenariat SIG entre la FFE
et le Conseil Régional Centre-Val de Loire

La mise en place d'un cahier des
charges pour valoriser les itinéraires
retenus dans l'outil SIG

14 Initiatives en région

Défi Nature Rhône-Alpes, un
concept qui marche !
RAND et Vous en Pays-de-la-Loire !

16 Equirando

Un véritable succès pour la 50^e
édition de l'Equirando !

18 Attelage

Les guides Achenbach en paire



© Jaky DUCOS

19 Randonneurs en herbe

Akènes et caryopses...
C'est le départ !
Jeux

Prochaine parution : décembre 2015 – Photo de couverture : Jaky DUCOS

Brèves NATIONALES

SERIE LE CHEVAL C'EST TROP GENIAL



■ La saison 3 de la série TV « **Le cheval c'est trop génial** », produite par la Fédération Française d'Équitation en partenariat avec Gulli, est diffusée du 31 août au 18 octobre, du lundi au vendredi à 13h30 et 20h10. Le samedi et le dimanche à 6h30, 15 heures et 20h20. Cette fois-ci, les 6 enfants retenus sur casting national sont tous joueurs de horse-ball.

Ils ont posé leurs valises aux Ecuries de Blanzac, en plein vignoble bordelais, près de Saint-Emilion. Ensuite, ils ont passé 4 jours en Sologne, puisque leur Grand Défi est de participer à la Coupe de France au Grand Tournoi qui a lieu chaque année à la Pentecôte au Parc Equestre Fédéral de Lamotte (41). Le site internet de la série, chevalgenial.com, est le prolongement interactif du programme TV. Les 8 rubriques sont : La série, Devenir cavalier, Jeux et quizz, Trouver un club, Connaître le poney, Activités équestres, Coin parents et Disciplines équestres. L'onglet Vidéos permet de revoir tous les épisodes déjà diffusés des 3 saisons, dès le lendemain de leur première diffusion en exclusivité sur Gulli. L'onglet Photos comporte une sélection des plus belles images des tournages. Alimenté en permanence, il offre des nouveautés à chaque visite.

JOURNEE DU CHEVAL



■ La 26^e édition de la **Journée du Cheval** aura lieu **dimanche 20 septembre**. A cette occasion, 3 000 centres équestres ouvriront leurs portes pour présenter leurs activités et faire découvrir l'équitation à poney et à cheval lors de baptêmes et d'initiations dans toute la France. La carte de France des manifestations sur le site <http://journeeducheval.ffe.com/> permet de trouver les clubs participants. Ceux-ci s'engagent à

assurer le 20 septembre, entre 14 heures et 17 heures :

- un accueil personnalisé pour chaque visiteur,
- la visite des installations équestres,
- une initiation gratuite sur poney et/ou cheval,
- des démonstrations équestres.

Profitez-en pour faire découvrir votre passion à votre famille et à vos amis !

SALONS

■ EQUITA 2015, C'EST PARTI!

Le salon du cheval de Lyon est de retour du 28 octobre au 1^{er} novembre avec, comme chaque année, son lot de nouveautés et les incontournables qui font le succès de l'événement depuis 21 ans. 2 000 chevaux, 700 exposants ainsi que 10 carrières d'animation vous attendent, faisant de ce salon le plus grand rassemblement indoor d'amoureux des chevaux et de la nature. 700 veaux seront également de la partie à l'occasion des épreuves d'équitation Western, autre incontournable d'Equita, plus grande manifestation européenne d'équitation made in US.



Du côté des incontournables

Piste aux étoiles, cabarets équestres présentés tout au long de la journée par des compagnies de renom ou prometteuses, grande librairie, village Enfants dédié à la découverte de l'équitation ou encore le Pôle Santé vous seront proposés tout au long de ces 5 jours.

Nouveauté Equita 2015!

Le Longines Grand Prix, nouvelle soirée Sport et Spectacle, saura séduire les visiteurs, à qui la formule propose de démarrer la session par du sport de très haut niveau et d'enchaîner sur ces instants de grâce qu'offre le spectacle équestre. Le CRTE et les CDTE de Rhône-Alpes seront présents tout au long du Salon Equita dans le Hall Tourisme. Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.equitalyon.com.

■ SALON DU CHEVAL DE PARIS DU 28 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2015

Cette 44^e édition vous propose une immersion unique dans l'univers équestre à travers des expériences inédites pour vous, néophytes ou cavaliers. Durant 5 jours, **2000 chevaux et 450 ex-**



© FFE-PSV

posants vous attendent avec une offre complète pour vous et votre cheval ainsi que **6 carrières d'animations**: le cheval et la santé, l'élevage, l'éthologie, le sport et la compétition et la découverte du monde équestre seront les principaux axes de cette nouvelle édition.

Nouveauté: le concours Equi Star'2015 qui révélera le talent 2015 de la scène des spectacles équestres.

Les concurrents de ce concours sont exclusivement des amateurs qui rêvent de débiter une carrière dans le monde du spectacle. Pré-sélectionnés par vidéo et castings, les 10 meilleurs participeront au concours dans l'enceinte du Salon du Cheval de Paris et le grand gagnant se produira à la Nuit du Cheval 2016!

La nuit du cheval: un spectacle extraordinaire sera présenté les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre 2015! La thématique du spectacle n'est pas encore annoncée mais en temps voulu n'oubliez pas de réserver vos places!

2015, année du Cirque pour les enfants: à cette occasion le cirque équestre sera à l'honneur et les enfants pourront s'initier à diverses activités: passage, baptêmes à poney, initiation aux figures de

voltige et aux arts du cirque, maquillage, spectacles!

Le Village tourisme au cœur du Salon: comme l'année passée, le Salon du Cheval de Paris consacra un village dédié au tourisme équestre autour d'une place de village de 200 m².

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'EQUITATION DE TRAVAIL



■ Les championnats de France Amateur 1 combiné, 2 combiné et Elite Combiné auront lieu le 13 septembre prochain au Domaine de la Fleurière à Montarnaud (34).

Vous pourrez également assister aux épreuves du Critérium club. Au programme: reprises de travail, maniabilités techniques et chronométrées et tri de bétail domestique. Pour toute information: contact@equitationdetravail.com.

JACQUES AGUÉTANT, CHANTRE DU TOURISME ÉQUESTRE

Par Hervé Delambre

A cheval par monts et par vaux



Hospitalisé à Lyon et dans sa région depuis de longs mois, Jacques Aguétant nous a quittés, le 27 mai dernier, à 79 ans. Lyonnais et fier de l'être, il était né dans la capitale des Gaules en 1936, mais la montagne, les Alpes, l'avaient appelé très tôt.

ENSEIGNANT DE SPORT

Professeur d'éducation physique et sportive, professeur de sport, Maître-Randonneur, il avait commencé ses premières balades et randonnées dès 1964, à l'intersaison, entre le ski et l'alpinisme, non sans avoir tâté du Complet. Son cursus allait du ski et de l'alpinisme à l'équitation, à travers des affectations dans l'enseignement secondaire, l'université, l'école Nationale de ski, les services extérieurs du Ministère de la Jeunesse et des Sports et la FFE pour finir.

Conseiller technique départemental tourisme équestre, également mis à disposition de la SHN de Lyon pour l'encadrement de l'équitation scolaire, il était un élément actif et efficient du tourisme équestre, élu à l'ARATE en 1975 et vice-président de 1981 à 1987, administrateur de l'ANTE dès 1985, puis de la DNTE et de la FFE, après sa retraite de DTNA, en 1996. Il fut délégué technique de la FITE jusqu'en 2010 et premier vice-président.

MILITANT

Impliqué dans le monde de l'équitation pendant plus de 40 ans, il y a laissé des traces profondes. Homme au caractère bien trempé, négociateur convaincu, bretteur redoutable, impliqué dans les pourparlers préluant à la création de la FFE en 1987, il a participé activement à

l'élaboration des réformes statutaires de l'époque, comme à celles aboutissant à la fusion de 2000.

Militant engagé, parfois sans concession, il est dans le camp de l'équitation de nature. Au moment où Jean-Claude Poret devient Président de l'ANTE, Jacques Aguétant est élu administrateur à ses côtés, puis nommé premier DTNA chargé du tourisme équestre, en 1987, année où Daniel Chambon est sacré premier champion de France de TREC ; ce TREC qu'il a marqué de son empreinte, comme la Fédération s'est plu à le rappeler dans le Guide fédéral de la discipline, récemment publié.

Jacques aimait les manouches, connaisseurs empiriques des chevaux, pour leurs trucs, jamais dénués de bon sens. Proche des déshérités, des marginaux, des laissés pour compte, il fut pendant plus de dix ans « châtelain » bohème de la ferme de la Glande, à Limonest, où il avait créé un centre de tourisme équestre en 1977.

FAMILLE

Comment ne pas parler de Babette, sa cadette, arrachée aux siens à 20 ans, victime d'un accident de la route. Cette blessure, béante, jamais totalement refermée, a été le drame d'une existence. La vie a repris, plus jamais pareille. Heureusement, Catherine l'aînée, était là, Claire, épouse et mère

brisée, aussi. Viendront les deux petites, Morgane et Sandra, printemps d'entre les printemps.

Au fil du temps, les événements se sont enchaînés, venus donner du sens à l'action, avec la reconnaissance des brevets de tourisme équestre par l'Etat. Ce fut une étape majeure, après des années de vaches maigres.

POLITIQUE

Parcours de DTNA achevé en 1996, un autre s'ouvre, plus politique celui-là. Ce sera la présidence du CNTE, les luttes fédérales, les victoires, les revers, comme la vie en réserve.

Nous conservons de Jacques un souvenir ému et fraternel, convivial comme le tourisme équestre, dont il fut le chantre jaloux et généreux. Rue de Bruxelles, à l'Île St-Germain, avenue d'Iéna, à la Villette, autant de combats menés, au service de l'équitation de nature, d'un idéal de fraternité, de bonheur simple ancré à des valeurs indémodables. Au plan international, il a été un Délégué Technique de grande qualité, un compagnon loyal, juste, averti, écouté. Sous sa houlette, le TREC a conquis l'international, acquis ses lettres de noblesse.

Grande est notre peine aujourd'hui, profond notre désarroi. Bon voyage, Jacques, le reste est superflu.



Brèves RÉGIONALES

■ AUVERGNE

■ Mise en place de deux circuits équestres balisés pour meneurs et cavaliers en Pays Saint-Pourcinois.

En projet depuis deux ans, ces circuits ont été ouverts début juin 2015. Cela a été possible grâce au CREA et CRTE Auvergne, ainsi qu'à la bonne volonté des adhérents du CDTE 03, ayant fait un stage de balisage à Lamotte-Beuvron. Cette mise en place a été réalisée avec la collaboration du Président de la Communauté de Communes de Saint-Pourçain-sur-Sioule et les maires concernés, ainsi qu'avec l'aide du Conseil Départemental. Le premier circuit est une boucle de 18 km partant de Verneuil-en-Bourbonnais (Pré Ferraud). Il propose le charme des vignes, du bocage et des champs de céréales. Le second circuit de 21 km est une boucle partant de Fleuriel. Un accueil chaleureux vous sera réservé par les locaux sur chaque circuit. Contactez René Ruban du CDTE 03 : 04 70 42 10 62 ou 04 70 44 38 70 ou 06 77 94 80 72.

■ Le CDTE de l'Allier organise, **le dimanche 11 octobre 2015, le Rallye des Vendanges**. Cette année, le départ est fixé dès 8h30 au pré Ferraud au Bourg de Verneuil-en-Bourbonnais, à quelques kilomètres de Saint-Pourçain-sur-Sioule. La randonnée balisée d'environ 20 km est ouverte aux cavaliers et meneurs. Elle sera suivie d'un repas servi à la salle des fêtes. Inscriptions et renseignements au CDTE 03 : 04 70 42 10 62 ou 04 70 44 38 70.

■ BRETAGNE



■ Le festival du cheval, les **Cavales d'Automne** donne rendez-vous pour sa septième édition du **5 septembre au 25 octobre 2015**. Pendant six semaines, le cheval et son univers seront célébrés en Pays de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, à l'occasion de dix-sept manifestations équestres variées, à découvrir en famille.

Les Cavales d'Automne remettent le pied à l'étrier cette année, avec plus d'une vingtaine de dates, pour découvrir les multiples facettes du cheval en Pays de Saint-Brieuc. Cette édition 2015 débutera lors du Concours Départemental du Cheval Breton, au Haras National de Lamballe, le samedi 5 septembre. Jumping, randonnées, expositions, projections, foires, concours ou encore courses hippiques seront au programme de cet événement qui durera un mois et demi. Événement unique en son genre, les Cavales d'Automne rassemblent près d'une trentaine



© CRTB/S.Bourcier



© Thomas Sameck

d'acteurs de la filière équine de Bretagne. Le programme de manifestations, en lien étroit avec l'histoire du Pays de Saint-Brieuc, met en lumière, grâce au cheval, le patrimoine naturel et architectural du territoire. L'événement permet de visiter la région d'une autre façon tout en découvrant des chevaux, des métiers, des sites d'exception, des pratiques et des paysages.

Toutes les informations sur <http://www.cavalesdautomne.com>.

■ ILE-DE-FRANCE

■ Le projet **Route Européenne d'Artagnan, mis en chantier le 6 avril à Lupiac** (Gers), dans le cadre d'un projet lancé par l'AERA et la FFE, a permis

de tracer un premier tronçon de route, à la recherche de chemins naturels et de gîtes de groupe, de Lupiac à Marines (95) où l'équipe des Ecuries des Acacias est arrivée le 15 mai. La seconde partie sera conduite de Marines - Chantilly - Oise, Somme, Aisne, Belgique et Pays-Bas (Maastricht) à partir du dimanche 20 septembre, Journée Nationale du Cheval. Les étapes seront de 30 km par jour avec pique-nique le midi, dîner et gîte de groupe le soir. Vous avez la possibilité de vous inscrire par tranches de 3 à 6 jours. Renseignements et inscriptions : www.acaciasdartagnan.com.

■ Venez participez à la **randonnée départementale**

Charles et Robert le dimanche 29 novembre.

Cette randonnée est une commémoration du premier vol mondial en ballon à gaz qui a eu lieu le dimanche 1er décembre 1783. De Paris, devant une foule innombrable, le savant physicien Charles accompagné du constructeur Robert s'élèvent de la Place des Tuileries et rejoignent, poussés par des vents constants, Nesles-la-Vallée. Ils étaient suivis par une centaine de cavaliers conduits par le Duc de Chartres (Première Course d'Endurance!). 3 cavaliers, dont le Duc, arrivèrent en même temps que le Ballon et signèrent le procès-verbal de ce premier long et haut vol mondial.

Depuis 2 saisons, la commission de Tourisme Equestre du Val-d'Oise a lancé cette randonnée montée et attelée qui, à partir de l'arrivée du Ballon en Val-d'Oise (Moulin de Sannois), reprend le tracé suivi en 1783 et célèbre ainsi cette première mondiale pour arriver à Nesles-la-Vallée au pied de la stèle commémorative et organiser un pique-nique collectif au Club du Val Fleuri de Nesles-la-Vallée. Inscriptions sur les clubs participants du Val-d'Oise ou renseignements au CDEVO. www.equitation95.com.

■ LANGUEDOC ROUSSILLON

■ Le CDTE des Pyrénées-Orientales vous proposent une **randonnée** à la découverte du Capcir les **26 et**

27 septembre prochains.

Deux circuits vous sont proposés, un circuit pour les « novices » et pour les attelages si le cœur leur en dit, et un circuit pour les « confirmés » qui sera uniquement à cheval.

Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook du CDTE 66 : <https://www.facebook.com/cdte.pyreneesorientales?fref=ts>

■ Le CRE Languedoc-Roussillon et la Commission Régionale Tourisme Equestre seront présents à l'occasion de la **Foire de Montpellier**, du **9 au 19 octobre 2015** afin de faire découvrir l'équitation.



Rendez-vous annuel unique dans la région, la Foire est un véritable lieu de vie et de business où se mêlent rencontres et festivités pendant 11 jours. Pour cette nouvelle édition, la thématique principale sera l'art du cirque et l'art de rue : mélange de tradition et de modernité à l'image de l'âme des foires. Au programme : spectacles, démonstrations, déambulations... Pour séduire petits et grands!



© CDTE Vosges

■ LORRAINE

■ Le CDTE des Vosges a soutenu le projet d'Equivigotte et de l'association Transhumances, qui consistait à emmener des jeunes en difficultés pour une aventure équestre en Mongolie. C'est au cours du weekend de préparation avant le départ que le président du CDTE leurs a remis des vestes coupe-vent avec le logo aux couleurs du département. Pour monter ce voyage, une recherche de financement et des récoltes de fonds ont été menées par les jeunes de l'équipe. Le départ a donc eu lieu le 26 juin 2015 pour environ un mois d'épopée. Un compte-rendu de l'aventure sera prochainement à disposition auprès du CDTE.

■ MIDI-PYRENEES

■ En Septembre, sortira le document d'accompagnement et de promotion du circuit « **le Tarn à cheval** ». Le Tarn à cheval, c'est 450 km de sentiers balisés, et aussi la possibilité de se connecter avec le circuit des « hautes terres d'Oc ». Ce circuit sera disponible en ligne sur le site du CDT, qui assurera sa promotion. Vous pourrez également le télécharger au format GPX sur votre GPS. Amis cavalier, le Tarn vous attend et vous assure que vous trouverez pour vous et votre monture les hébergements que vous aimez.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ Le **grand rassemblement régional** équestre en Nord-Pas-de-Calais se tiendra **les 5 et 6 septembre** à Lestrem (62). Les cavaliers et meneurs pourront s'installer dès le samedi et faire un premier parcours l'après-midi. Le soir, vous profiterez de la restauration et de la soirée dansante, pour partager ensemble vos aventures et votre passion des chevaux avant de rejoindre votre bivouac. Le lendemain, après un copieux petit déjeuner, viendra l'heure d'une boucle de 35 km le long de la Lawe et des communes avoisinantes, très jolies à traverser. Sur le parcours, un

petit rafraîchissement viendra vous reconforter et au retour un bon repas vous attendra. Le CRTE apporte une aide financière importante à cette manifestation régionale phare, qui permet de limiter le coût de la participation pour les cavaliers et accompagnants. Vous trouverez toutes les informations utiles sur un 06 89 97 24 93 ou sur www.cdte62.com.

■ La 48^e édition du rallye départemental du Pas-de-Calais se tiendra le 11 octobre à la base Ohlain. Le président d'honneur, Guy Bateur, et le comité du CDTE 62 mettront toute leur énergie dans l'organisation de cette manifestation. Grâce au parte-

nariat existant entre la base, l'ONF, le département et le comité, vous pourrez parcourir la forêt domaniale et profiter des installations de la base. Un parcours balisé attelage et un autre cavalier vous attendent. Soyez les bienvenus, un petit détour dans le gué de Caucourt, ça vaut toujours le coup et ensuite un bon moment de convivialité vous attend au retour. Alors, venez découvrir ou redécouvrir ce magnifique parcours. Vous trouverez toutes les infos sur www.cdte62.com ou au 06 07 27 98 06.

■ NORMANDIE

■ Le Comité Départemental de Tourisme Équestre de la Manche vient de créer un site afin de réunir un maximum de renseignements à l'attention des cavaliers randonneurs qui voudraient utiliser les itinéraires locaux, départementaux et régionaux traversant le département de la Manche. Le site www.tourisme-equestre-cdte-manche-ffe.com présente les itinéraires balisés tels que **la route des abbayes, la rando des Haras Nationaux, les voies vertes, les boucles locales de la vallée de la Vire ou de la Hague** mais aussi les hébergements. Ceux-ci sont

peu nombreux actuellement et une recherche sur le terrain permettra d'étoffer l'offre de points d'accueil. Les professionnels du Tourisme équestre et les associations sont présentes dans des rubriques spécifiques. L'attelage n'est pas oublié, le balisage « attelage » est présent sur des variantes de la rando des Haras Nationaux. Dans la logique d'aménagement des circuits équestres, l'Association des Cavaliers de Tourisme Équestre de la Manche -ACTE Manche- propose au presbytère de Brectouville, un relais équestre labellisé FFE Cheval Étape. Cette halte se situe sur la route des Abbayes qui mène au Mont-Saint-Michel, sur la Rando des Haras Nationaux, le Haras de St Lô se trouvant à une journée de cheval. Les boucles équestres de la vallée de la Vire, cumulant plus de 40 km de chemins balisés, peuvent être également découvertes au départ du relais équestre de Brectouville. Un site a été créé permettant de découvrir les installations, les conditions d'accueil et tous les services proposés aux randonneurs. Visitez www.normandie-manche-etape-ffe.com pour préparer vos randonnées dans le centre-Manche.



© CDTE 50

Brèves RÉGIONALES



© G. Pertron

■ Durant la prochaine **Foire Internationale de Caen**, du **18 au 28 septembre**, où sont attendus pas moins de 180000 visiteurs, le COREN et le CRTE Normandie seront présents pour promouvoir l'équitation en Normandie, grâce aux démonstrations qui animeront la grande carrière extérieure.

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ A l'initiative du Parc Naturel Normandie Maine, avec l'aide du cercle équestre de l'Apothicaire, du Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Sarthe et l'aval de l'ONF et du Conseil

département 72, deux itinéraires spécialement dédiés à la pratique de l'attelage de loisir viennent d'être mis en place en forêt de Perseignes. Ces itinéraires disposent de plusieurs points de départ, de lieux de pique-nique aménagés et d'un balisage dédié. D'une longueur de 20 et de 16 km, leurs dénivelés demandent parfois une bonne maîtrise de la pratique. Ils sont également praticables en totalité ou avec variantes par les cavaliers.

Cette mise en place n'est que la première phase d'un projet plus vaste qui prévoit la mise en place de boucles « cavalières » sur des dénivelés parfois importants et la création, sur l'espace du PNR Normandie Maine, d'un circuit de 6 jours à cheval, sur deux régions et trois départements. Ce circuit reliera les principaux massifs forestiers où se trouvent les monts les plus élevés de l'ouest. Les détails et cartes de parcours sont disponibles sur le site du CRTE Pays-de-la-Loire : <http://www.itineraires-equestres.fr>.

■ PICARDIE

■ Compte tenu de l'immense succès qu'ont eu les formations organisées par le CDTE de l'Oise la saison dernière, le comité réitère l'opération pour cette nouvelle saison ! Au programme, à partir de septembre 2015 : secourisme équin, bourrellerie, saddle fitting (mesures d'adaptation de la selle au cheval), alimentation du cheval, maréchalerie, orientation et utilisation d'un GPS de randonnée. Vous trouverez le programme détaillé des formations avec les dates, les lieux et les modalités d'inscription sur le site Internet du CDTE de l'Oise : www.cdte-oise.fr. Pour plus d'informations, contactez le CDTE, tél. : 03 44 58 60 35, E-mail : roudiercdte@aol.com.

■ RHONE-ALPES

Hommage

Jeannot Mascarello vient de nous quitter, il fut l'un des pionniers du tourisme équestre dans le département de l'Ain et tout particulièrement dans la région du pays de Gex. Il fut cofondateur de l'AREIG en 1996 et l'un de ses animateurs à l'occasion de l'organisation du rallye de Divonne. Jeannot était un assidu des rallyes et autres rassemblements, c'était un personnage convivial, jovial, qui aimait plaisanter. Toute l'équipe de l'Ain à cheval et le CDTE s'associent à la peine de sa famille.

■ Dans le cadre de son projet **d'itinéraire équestre du Massif des Bauges**, le CDTE Savoie œuvre au balisage et à l'aménagement de celui-ci en lien avec le Parc Naturel Régional. C'est dans ce cadre qu'il a organisé une première session de formation le 13 juin dernier. L'objectif des baliseurs est de réhabiliter les itinéraires équestres reliant les centres d'activités touristiques entre eux (centres équestres, gîtes d'étape, sites touristiques).

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



www.fite-net.org

■ EUROTREC YOUNG RIDERS

Entre un championnat du monde et/ou d'Europe, mixtes, Seniors et Jeunes Cavaliers, s'intercale, années impaires, un championnat d'Europe open de TREC Jeunes Cavaliers. Il aura lieu cette année à Eersel aux Pays-Bas, du 4 au 6 septembre. Une première pour les hollandais, qui n'ont jamais organisé d'épreuve à ce niveau. T. Maurouard, Délégué Technique de la FITE, a jugé les installations adaptées et donné le feu vert attendu. La vérification du tracé du P.O.R. a été faite fin juin par J. de Chatillon, accompagné de J-B. Dreyfus, en qualité d'assistant Polyglotte, particularité enviable qui lui vaudra aussi d'être Président du jury de terrain.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE DU 7 SEPTEMBRE

Cette année, intérêt particulier, 4 mandats du Bureau venant à expiration (Hervé Delambre, Frédéric Pierrestiger, Alberto Spinelli, Olivier Teirjlinck). Le 5e appartenait à Coryne Corminboeuf (Suisse), démissionnaire en 2014. Deux candidatures ont été déposées, dans les délais, Frédéric Bouix (France), Alessandro Parroni (Italie).

■ HONGRIE

La FITE a enregistré avec satisfaction l'affiliation de la Hongrie comme 21e membre. L'Algérie n'a pas souhaité demeurer dans la structure internationale et la radiation de la Roumanie sera proposée en septembre. Pays d'élevage et de tradition équestre,

les grandes plaines de Hongrie, la puszta, se prêtent spécialement à l'utilisation du cheval, héritage des peuples nomade d'Europe centrale. L'espoir est grand de voir les hongrois, avec la culture des csikos, gardiens de chevaux traditionnels, rejoindre l'Équitation de Travail et apporter les us et coutumes d'une tradition enrichissante renommée.

■ LES 40 ANS

Née en 1975 à Dublin (Irlande), la FITE a fêté ses 40 ans à Beaumont-de-Lomagne, où une représentation étrangère significative était présente (Allemands, Belges, Espagnols, Italiens, Suisses... et un marocain). Une forte équipe italienne, à laquelle s'est joint Robert Aillaud, organisateur de Vizille, comprenait notamment un habi-



© FFE/EB

tué des grands rendez-vous du tourisme équestre, Luigi Triossi, membre honoraire du Bureau de la FITE, inusable randonneur. La FITE n'a pas ménagé sa peine pour inciter les cavaliers européens à vivre l'Équirando, sa page Facebook en témoigne.

■ ÉQUITATION DE TRAVAIL

Bernard Pavie poursuit son

action dans le cadre de sa mission de responsable du groupe de travail au sein du Bureau de la FITE. Des contacts pris avec RFHE – fédération équestre espagnole – ont fait ressortir le souhait de cette dernière de s'associer aux efforts entrepris par la France et l'Italie, pour faire émerger l'Équitation de Travail au même titre que le TREC.

Le détenteur est la personne qui a la garde de l'animal, qu'il soit propriétaire ou non, professionnel ou particulier, à titre temporaire ou habituel. Le législateur impose donc à ce dernier de toujours avoir en sa possession et de pouvoir présenter à tout moment :

- les documents d'identification des équidés qu'il détient;
- le justificatif de déclaration des lieux de détention d'équidés;
- et (le cas échéant) un registre d'élevage à jour.

Il faut aussi ajouter la déclaration d'un vétérinaire sanitaire qui va dans la même logique de protection sanitaire.

Depuis juin 2015, une mission de contrôle est dévolue à l'IFCE qui peut sanctionner des détenteurs, notamment sur le non-respect des obligations sanitaires et sanctionner (amendes comprises entre 450 € et 1 500 € par manquement).

Obligation de tenue d'un registre d'élevage

Le registre d'élevage a été instauré afin de mettre à disposition des moyens de traçabilité pour tous les animaux, y compris les équidés, qu'ils appartiennent ou non à un élevage. Il doit contenir des informations à jour dont :

- une fiche répertoriant les caractéristiques techniques de l'exploitation (dont informations sanitaires et médicales);
- un suivi des arrivées et sorties définitives des chevaux;
- et un suivi chronologique de l'entretien des animaux, des soins apportés et des interventions vétérinaires.

Afin de prévenir, contenir et maîtriser les risques sanitaires, les chevaux doivent toujours pouvoir être localisés. A cette fin, ils sont identifiés, pucés, et enregistrés au fichier central des équidés (SIRE) dès leur naissance. Par la suite, ils doivent toujours pouvoir être « suivis » quel que soit leur détenteur.



© J.L. Legoux

Il est possible de tenir ce registre sur un support électronique, mais une version papier doit être régulièrement imprimée.

Déclaration des lieux de détention d'équidé

Cette mesure vise aussi une meilleure protection sanitaire, notamment en disposant d'une « carte » à jour des différents lieux de détention des équidés. Cette déclaration doit se faire auprès de l'IFCE dès qu'un ou plusieurs équidés sont hébergés dans un pré ou une écurie. L'accusé de réception de la déclaration comporte l'identifiant unique du lieu de stationnement et constitue le document à présenter aux organismes de contrôle.

Déclaration d'un vétérinaire sanitaire

La déclaration d'un vétérinaire sanitaire (qui peut être le vétérinaire traitant) est obligatoire dès que trois équidés ou plus sont détenus. Ce dernier a des missions de police sanitaire, protection animale, certification aux échanges et réalisation de missions d'inspection de santé publique en élevage.

Cette déclaration peut être effectuée en ligne depuis l'espace personnalisé du site www.haras-nationaux.fr qui permet de pré-remplir un formulaire grâce aux données du lieu de détention déclaré à l'IFCE. Il est également possible de déclarer directement, auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), par le biais d'un formulaire CERFA papier, après l'avoir fait remplir par le vétérinaire.

RÉFÉRENCE

Modèle de registres sur le site internet de l'IFCE ; Grille de préparation aux contrôles des structures – Espaces « Ressources » FFE ; Contrôle de l'IFCE : Ordonnance n° 2015-616 du 4 juin 2015 ; Registre d'élevage : art. L. 214-9 et L234-1 II du Code rural et arrêté du 05 juin 2000 relatif au registre d'élevage ; Détention d'équidés : art. D212-47 du Code rural et arrêté du 26 juillet 2010 précisant les modalités de déclaration des détenteurs d'équidés et des lieux de stationnement.



© CRTE FC/Y.Goux

CRÉER UN ITINÉRAIRE ÉQUESTRE

Le tourisme équestre est un véritable atout pour l'animation des territoires et la préservation des itinéraires. La FFE-CNTE offre un accompagnement technique pour encourager les porteurs de projets, en leur proposant des méthodes et des conseils pour :

- créer des itinéraires de randonnée équestre,
- aménager ces itinéraires,
- aménager des structures d'hébergement adaptées à l'accueil des chevaux.

Avant toute démarche, les porteurs de projets doivent mener une réflexion approfondie quant aux objectifs à atteindre.

La concertation avec toutes les parties prenantes est indispensable, afin qu'elles s'approprient le projet et puissent appuyer les éventuelles demandes de financements: collectivités territoriales, propriétaires ou gestionnaires de terrains ou d'espaces naturels, maires, associations de cavaliers, associations d'autres usagers des chemins de randonnée, associations de protection de la nature, offices de tourisme, hébergeurs, sociétés de chasse...

Il faut aussi penser que l'itinéraire créé doit s'insérer dans le réseau d'itinéraires déjà en place. Une attention permanente doit être portée sur l'articulation des différents itinéraires et l'harmonie du réseau tout entier.

Il s'agit ensuite de définir:

- les moyens humains, matériels et financiers mobilisés,
- les porteurs de projets et partenaires impliqués,
- les utilisateurs finaux de l'itinéraire (multi usagers, cavaliers individuels, cavaliers de clubs, attelages, public de proximité, étrangers, tous...) et leur pratique de la randonnée (seuls, en groupe, avec un encadrement, à la journée, au week-end, en étoile, en itinérance...) ainsi que leurs attentes (paysage, sensations, découverte du patrimoine, de



© CDTE Loire

la région, de la nature, les rencontres, la convivialité, la gastronomie, le dépaysement...).

Afin de proposer un itinéraire le plus attrayant possible, il s'agira de repérer les points d'intérêts et les opportunités offertes par le territoire: le patrimoine naturel, touristique et bâti, les circuits déjà en place, les hébergements...

L'étape suivante est la mise en place de partenariats et la définition d'une programmation de mise en œuvre du projet.

A partir des éléments localisés à l'étape précédente, on pourra tracer la forme globale de l'itinéraire, sur une carte au 1/100 000^e, avec un surligneur large par exemple.

Il s'agira ensuite de préciser le circuit, en sélectionnant les chemins à emprunter (en priorité le réseau existant afin d'éviter la multiplication excessive des chemins). Le tracé sur carte ne suffira pas et des confrontations régulières avec le terrain seront nécessaires.

Un relevé des caractéristiques de l'itinéraire sera effectué grâce à la grille diffusée par la FFE. Cela permettra de lister:

- les caractéristiques de chaque tronçon de l'itinéraire, lors de la phase de création de l'itinéraire,
- les caractéristiques de l'itinéraire entier, une fois terminé (informations aux usagers).

Les tracés effectués sur la carte doivent être étudiés puis validés par le comité de pilotage du projet. Les objectifs de la création de l'itinéraire fixés au départ devront être vérifiés.

Par ailleurs, certains aspects devront définitivement être validés s'ils ne l'ont pas été en phase 1:

- choix d'un maître d'œuvre pour aménager les sentiers, les baliser,
- mise à disposition des financements,
- attribution des tâches d'entretien (des tra-



© CRTE Normandie

vaux d'entretien seront nécessaires: élagage, sol, entretien des aménagements, maintenance des éléments de balisage et de signalisation, etc),

- lancement des actions de communication: réalisation des supports imprimés, mise en ligne des informations.

Les travaux d'aménagements jugés nécessaires pourront débuter. Le balisage en est la première étape incontournable: bien réalisé et en cohérence avec le reste du réseau, il offre plus de qualité et de sécurité à l'usager.

D'autres aménagements sont envisageables afin d'adapter l'itinéraire aux contraintes du terrain, de l'environnement...

L'aménagement de haltes équestres contribue au confort des randonneurs et de leur monture mais aussi à la convivialité entre cavaliers et avec les autres randonneurs ou promeneurs.

Enfin, afin de garantir une protection légale des chemins, la continuité des itinéraires ainsi que la conservation des chemins ruraux, il est utile d'inscrire l'itinéraire au PDIPR.

Issus de la loi du 22 juillet 1983, les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) constituent des outils légaux d'organisation et de développement économique du tourisme local. L'objectif est de favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en menant des actions sur la continuité des itinéraires et sur la conservation des chemins. Obligation légale mise en place par les Conseils Généraux de chaque département, les PDIPR facilitent l'essor de la randonnée en proposant des moyens de pérenniser les circuits et en harmonisant les projets

d'aménagement. Ces plans ont aussi une fonction de protection des chemins opposables aux tiers.

Le maire s'engage ainsi à :

- ne pas aliéner les chemins ruraux,
- préserver leur accessibilité,
- garantir leur balisage et entretien,
- passer des conventions avec les propriétaires privés pour autoriser le passage des randonneurs,
- prévoir des itinéraires de substitution en cas de modification ou de suppression des chemins dans le cadre d'opérations foncières.

Une communication vers l'ensemble des partenaires, des acteurs du Tourisme Equestre ainsi que des futurs utilisateurs, les randonneurs, doit accompagner l'ouverture de l'itinéraire.

Un site internet est aujourd'hui incontournable; on peut aussi recourir aux médias classiques: topoguides, courriers, lettres de liaison, journaux et revues équestres, etc.

La diffusion de l'information, étape ultime du travail réalisé, participe à en assurer la pérennité.

Toutes les informations utiles aux usagers concernant l'itinéraire devront être disponibles sur le terrain, dans les offices de tourisme, points infos, etc. Mais également dans l'outil SIG développé actuellement par la FFE. Ce dernier référence les itinéraires équestres ainsi que toutes les informations annexes au tracé sur un outil qui les valorisera sur tout le territoire national.

Pour approfondir ces informations, plusieurs guides méthodologiques, édités par la FFE-CNTE, sont à votre disposition sur le

site internet ffe.com/tourisme:

- Guide méthodologique Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres.
- Guide pratique et juridique des itinéraires équestres.



Participez au recensement et à la création des itinéraires!

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre CRTE-CDTE pour connaître les itinéraires existants, proposer vos parcours et étudier ensemble la possibilité de créer un nouvel itinéraire, d'effectuer des jonctions avec des itinéraires déjà existants ou les baliser.

Votre itinéraire équestre et touristique sera transmis au cartographe du service Tourisme de la FFE qui l'intégrera dans la base de données SIG pour le valoriser parmi le réseau de chemins déjà recensés. Vous contribuerez ainsi au développement d'itinéraires dans votre région, en lien avec les CDTE et CRTE!

A vos marques!

Il existe des marques spécifiques pour le balisage des itinéraires de randonnée accessibles aux cavaliers et meneurs, déposées à l'INPI par la Fédération Française d'Équitation. De couleur orange, les marques officielles de balisage équestre se présentent sous 4 formes différentes.

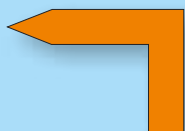
Le balisage remplit deux fonctions essentielles:

- Identification d'une activité physique de pleine nature et d'un type d'itinéraire de randonnée équestre, contribuant à l'aménagement d'un espace à des fins touristiques ou de loisirs,
- Jalonnement d'un itinéraire, favorisant le développement de la pratique de la randonnée et la fréquentation de l'itinéraire.

Les baliseurs équestres sont formés et recensés par la FFE - CNTE.



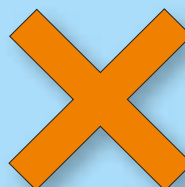
Itinéraire à suivre



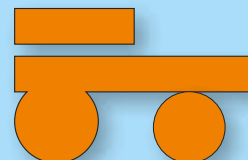
Changement de direction



Changement de direction



Mauvaise direction



Itinéraire attelage

CONVENTION DE PARTENARIAT SIG ENTRE LA FFE ET LE CONSEIL RÉGIONAL CENTRE-VAL DE LOIRE

Le 11 juillet 2015, lors du Generali Open de France, s'est tenue au Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron la signature du partenariat SIG entre la FFE et le Conseil Régional Centre - Val de Loire, le Comité Régional d'Équitation et de Tourisme Équestre Centre-Val de Loire et le Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire.



Val de Loire, lieu d'implantation du siège social de la FFE, est utilisée comme laboratoire pour expérimenter des procédures et méthodologies de travail. L'objectif est également d'élaborer un cahier des charges pour définir une méthode de recensement et de qualification des itinéraires de qualité, croisant le savoir-faire touristique et l'expertise équestre (voir article page 13). La FFE souhaite que cette expérience régionale soit ensuite déployée au niveau national afin de recenser, qualifier et valoriser des itinéraires équestres de qualité à travers un même outil ».

Les cosignataires se sont montrés très enthousiastes sur ce projet. « Nous sommes une région qui met en avant les circulations douces, à vélo, à pied, et maintenant à cheval, a expliqué François BONNEAU, président de la région Centre - Val de Loire. La découverte de notre territoire à cheval est aussi très importante économiquement pour la région, je suis très heureux de pouvoir concrétiser ce travail commun ».

Serge LECOMTE, Président de la FFE, a poursuivi: « L'équitation douce est un atout pour notre sport et je tiens à souligner l'action de Pascal DEBOUDT dans le développement de ce projet ».

Pascal DEBOUDT, Président du Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire, a évoqué les possibilités de développement liées à l'initiative: « Les centres équestres peuvent accueillir, non seulement les cavaliers, mais les cyclotouristes et les marcheurs à condition de leur proposer des services adaptés à leurs besoins. La création d'un SIG est quelque chose de formidablement utile ».

Alain BEIGNET, Président du Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire, a conclu: « Notre région est magnifique. Elle est faite pour la randonnée. C'est la plus belle région de France ».

François BONNEAU, président de la région Centre-Val de Loire, Serge LECOMTE, président de la FFE, Alain BEIGNET, président du Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire et Pascal DEBOUDT, président du Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire, ont signé, samedi 11 juillet 2015, une convention de partenariat portant sur le développement d'un Système d'Information Géographique de valorisation des itinéraires équestres.

D'une durée de deux ans (2014-2016), ce partenariat a pour objectif de développer l'itinérance équestre en région Centre-Val de Loire en expérimentant un outil de gestion des itinéraires équestres à travers un Système d'Information Géographique

(SIG). Pour ce faire, un poste de géomaticien, basé dans les locaux de la FFE, a été cofinancé par la FFE et la région Centre-Val de Loire.

Cette collaboration avec l'ensemble des acteurs du tourisme de la région Centre - Val de Loire permettra, dans un premier temps, de créer et alimenter une base de données cartographique pour gérer les itinéraires. Elle proposera, dans un second temps, un site internet de promotion à travers une carte interactive valorisant le territoire ainsi que les itinéraires de tourisme équestre.

Frédéric BOUIX, Délégué général de la FFE, a détaillé le projet: « La région Centre -

NOUVEAUTÉ SURIC@TE FIN 2015

Le Pôle Ressource National des sports de nature prévoit de sortir une nouvelle version de Suric@te ainsi que la sortie d'une application smartphone qui vous permettra d'utiliser votre téléphone afin de géolocaliser plus précisément vos alertes sur le terrain.

La plate-forme « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature » permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement.

Rendez-vous sur www.ffe.com/tourisme/Suricate pour déposer vos alertes.



LA MISE EN PLACE D'UN CAHIER DES CHARGES POUR VALORISER LES ITINÉRAIRES RETENUS DANS L'OUTIL SIG

Dans le précédent numéro de l'Estafette (n°125), nous vous faisons part de la méthodologie permettant de transmettre un itinéraire du terrain à la base de données de gestion des itinéraires du Système d'Information Géographique (SIG). Outre la numérisation des tracés, l'objectif est également de valoriser des itinéraires de tourisme équestre de qualité. C'est pourquoi un cahier des charges est en cours d'élaboration.

► Mise en place d'un cahier des charges

Afin de proposer au grand public des itinéraires équestres de qualité, un cahier des charges élaboré par la FFE permettra de sélectionner les itinéraires qui seront valorisés dans la carte interactive de consultation des itinéraires équestres. L'objectif est de définir une méthode de recensement et de qualification des itinéraires de tourisme équestre.

Ce cahier des charges sera élaboré en croisant le savoir-faire touristique des acteurs publics et l'expertise équestre des organes déconcentrés de la FFE.

Les principaux critères pour qu'un itinéraire soit retenu et valorisé sur l'outil de promotion web cartographique concernent :

- la coopération des CRTE/CDTE/CRE avec les collectivités publiques, les gestionnaires et aménageurs de l'espace...,
- le balisage de l'itinéraire,
- l'entretien de l'itinéraire,
- la présence d'intérêts touristiques autour de l'itinéraire,
- la présence d'au moins un centre équestre à proximité,
- la présence d'hébergements à proximité ;
- l'inscription de l'itinéraire au PDIPR.

Des préconisations sont aussi indiquées dans le cahier des charges :

- les passages en terrain goudronné doivent être minimisés (inférieur à 5%),
- le dénivelé positif cumulé doit être mentionné et pris en compte dans le niveau de difficulté,
- l'aspect touristique doit, dans la mesure du possible, primer sur l'aspect historique si le tracé historique présente moins d'intérêt pour le randonneur.

Ce cahier des charges prendra également en compte certains critères qui ne seraient pas présents dans la région pour être utilisé au niveau national. Quelques modifications seront à prévoir en fonction de spécificités locales qui n'auraient pas été identifiées.

► La procédure de sélection des itinéraires

Les itinéraires transmis au service Tourisme de la FFE seront accompagnés d'éléments complémentaires (géolocalisation des points d'intérêts touristiques et équestres,



© CRTB S. Bourcier

convention de balisage par exemple) et seront analysés suivant les critères de ce cahier des charges. S'ils n'y répondent pas, le service Tourisme de la FFE indiquera les éléments à modifier ou à améliorer afin de répondre favorablement aux critères exigés.

► Archivage des itinéraires proposés

Tout itinéraire réalisé par un organe déconcentré de la FFE ou d'un acteur public, est susceptible de répondre aux critères du cahier des charges. Si après analyse et modification, il n'y correspond pas, une intégration de l'itinéraire proposé dans la base de données en mode « Projet » sera

possible, afin d'en conserver la connaissance et le travail effectué.

Ainsi, une seconde base de données collective des chemins et itinéraires, reconnus comme praticables à cheval et/ou en attelage, sera constituée et alimentée au fur et à mesure, en complément des itinéraires retenus par le cahier des charges.

Ces données correspondront à autant d'informations « archivées » qui serviront à la fois aux organes déconcentrés de la FFE ou aux acteurs publics comme outil de décision pour modifier leurs itinéraires ou en créer de nouveaux.



DEFI NATURE RHONE-ALPES, UN CONCEPT QUI MARCHE !

Afin de développer les actions de découverte et le goût de l'équitation de pleine nature chez les jeunes cavaliers, mais également promouvoir l'équitation auprès d'un public néophyte, le CRTE Rhône-Alpes a lancé en 2014, un nouvel évènement : le Défi Nature Rhône-Alpes, une course-relais par équipes de 3 : un coureur, un cycliste et un cavalier.

► Partenariat avec les acteurs des sports de nature

Partant du principe que le Tourisme Équestre est un sport d'extérieur et que ses pratiquants sont utilisateurs des mêmes espaces, le CRTE Rhône-Alpes a souhaité se rapprocher des ligues de vélo et d'athlétisme afin de mutualiser les compétences de chacun. Ce Défi, au-delà de l'évènement, est aussi un moyen d'œuvrer auprès des utilisateurs, tous membres de la même planète Nature.

Aujourd'hui, le partenariat avec le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme (CRAC) fonctionne parfaitement. Des demandes de subventions communes ont été réalisées auprès de la Région qui favorise les actions mutualisées entre ligues et sports de nature en général. Les sponsors ont également renouvelé leur soutien pour cette seconde édition qui s'annonce déjà prometteuse, avec une première étape réussie.

► 2^e édition du Défi Nature Rhône-Alpes

La 1^{re} édition à la Cravache d'Annecy, le dimanche 28 septembre 2014, ayant remporté un vif succès, 3 épreuves ont été inscrites au calendrier 2015 !

Le Défi Nature est une rencontre qui se veut de valeurs partagées :

- **Nature** : un parcours adapté dans un cadre exceptionnel,
- **Convivialité** : une journée ludique en pleine nature, pour découvrir ou redécouvrir ces activités entre amis, en famille,...



- **Sport** : équitation, VTT, course à pied ; trois disciplines outdoor réunies pour fêter le sport et l'esprit d'équipe.

Les trois disciplines représentées font toutes trois l'objet d'un parcours spécifique :

- **Cheval** : le cavalier défend son équipe sur un circuit d'environ 15 kilomètres avec un contrôle vétérinaire effectué à l'arrivée.
- **Trail** : les coureurs s'élancent pour environ 7 kilomètres de course.
- **VTT** : cette épreuve se court sur un circuit d'une vingtaine de kilomètres.

Les coureurs et cyclistes ont également la possibilité de faire gagner des bonus temps à leur équipe, en participant à une épreuve facultative à cheval ou à vélo, accessible aux cavaliers et vététistes débutant, dans un environnement sécurisé.

90 participants se sont élancés sur les circuits à Chichillianne le 5 juillet dernier, au pied du Mont Aiguille et la plupart pensent revenir sur une date en septembre. Ce qui présage de belles étapes à venir ! Les deux prochaines épreuves se dérouleront le dimanche 6 septembre à Saint-Sauveur (Loire) et le dimanche 27 septembre à Aillons-le-Jeune (Savoie).

► Cahier des charges de la manifestation

Afin de cadrer l'organisation des 3 dates, et de conserver une qualité identique sur le circuit, un cahier des charges précise les rôles de chacun des partenaires.

Le Défi Nature est un évènement dont la maîtrise d'œuvre appartient au CRTE/CRAC qui délègue à une structure adhérente de la FFE d'un des 8 départements rhônalpins, via le CDTE correspondant, l'organisation de l'épreuve. De ce fait le CRTE et le CRAC sont membres de droit du comité d'organisation.

Les outils de communication (flyer, affiches et site internet) sont réalisés au niveau régional par les Comités, la diffusion se faisant conjointement avec le centre organisateur.



Contact

Tous les détails : circuits, contacts régionaux et locaux, règlement officiel, bulletins d'inscriptions, informations, etc... se retrouvent sur le site internet dédié : <http://www.defi-nature-rhone-alpes.com/>

RAND ET VOUS EN PAYS-DE-LA-LOIRE !

Autre initiative de manifestation multi-sports, l'événement « RAND et Vous en Pays-de-la-Loire » a été organisé pour la première fois les 13 et 14 juin 2015 au Lion d'Angers, sous l'égide du Comité Régional Olympique et Sportif et avec le concours de la Région Pays-de-la-Loire.

Trois pratiques emblématiques des sports de nature - la randonnée pédestre, la randonnée vélo et la randonnée équestre - s'étaient donné rendez-vous au Haras national pour deux journées de découverte par les chemins. « RAND et Vous » est le fruit d'une très bonne entente entre les Comités Régionaux de randonnée pédestre, de cyclotourisme et de tourisme équestre.

Le CDTE du Maine-et-Loire avait concocté deux beaux itinéraires d'une trentaine de kilomètres pour la partie équestre du rassemblement, qui a attiré une trentaine de cavaliers le samedi et une quarantaine le lendemain.

Étaient aussi proposés des itinéraires pédestres de 10 à 12 km. Pour la partie cyclotouristique de l'événement, 3 parcours étaient ouverts en fonction du niveau des participants : 23, 76 et 106 km.

Autour d'un verre de l'amitié, les Présidents des Comités Régionaux de randonnée pédestre, de cyclotourisme et de tourisme équestre ont signé une charte de mixité ainsi qu'une convention, scellant la concertation et la coopération entre



les différentes pratiques, dans le respect des pratiquants et de la nature. Le soir, un repas préparé par des producteurs locaux a réuni environ 145 personnes dans le restaurant de l'hippodrome, offrant une soirée festive et conviviale aux participants de RAND et Vous.

Ce weekend a permis de nouer des contacts entre pratiquants de sports de nature, renforçant les relations déjà cordiales entre eux et présageant de nouvelles collaborations et initiatives: invita-

tions mutuelles aux AG des Comités, projet commun d'itinéraires multi-randonnée...

RAND et Vous 2015 fut une première édition réussie, grâce à l'implication des Comités, notamment du CDTE Maine-et-Loire et de son Président Pascal PROU.

Par ailleurs, pour cette manifestation multi-activités RAND et Vous, le Comité Régional Olympique et Sportif a reçu le label « Développement durable, le sport s'engage Agenda 21 », délivré par le Comité National Olympique et Sportif Français.

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval
FFE
naturellement

**LE JOURNAL DES
PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION
DE PLEINE NATURE**

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE

■ 8 € pour le grand public

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Bulletin d'abonnement annuel*

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

N° Licence* (si licencié) :



50^e édition de l'Equirando

Un indéniable succès !



Ils étaient plus de 500 cavaliers voyageurs, équirandins fidèles, venus des quatre coins de France et d'Europe, vivre l'Equirando 2015, du 24 au 26 juillet. L'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) et ses infrastructures bien adaptées, était cette année le bout du chemin. Cette 50^e édition, servie par le beau temps, s'est achevée après 3 journées festives et chaleureuses, moments forts, hauts en couleur, à l'image de la région Midi-Pyrénées.



Tous les deux ans, des cavaliers et des attelages, en parfaite harmonie avec leur cheval et la nature, empruntent chemins et sentiers, pour sillonner la France en toute liberté et rejoindre le plus important rassemblement européen d'équitation de pleine nature, grande fête conviviale, faite d'échanges et de partage. Pour sa 50^e édition, l'Equirando a réuni 520 Equirandins, 120 équipes dont 10 venaient d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, de Suisse, et même du Maroc: 3 jours de festivités ininterrompues ponctuées des rythmes endiablés des bandas, fanfares typiques infatigables du Sud-Ouest, auxquelles se sont également joints des groupes locaux.

C'est sous un soleil radieux que les Equirandins ont pris possession du site de l'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne, le vendredi en début d'après-midi. Les cavaliers et meneurs se sont vus offrir rafraîchissements et collation avant de passer à l'incontournable contrôle vétérinaire, ultime étape du périple. Le dernier effort fourni pour l'installation de leurs campements, les Equirandins ont pu savourer un moment de détente bien mérité autour d'un apéritif généreux accompagné d'une mouclade géante, moules délicieuses, cuites sur feu de paille. Les bandas ayant pris possession des lieux, l'Equirando 2015 tient déjà toutes ses promesses et la fête peut commencer. Les

réjouissances se sont poursuivies sous la halle de la Gimone par un dîner préparé avec des mets du terroir de Lomagne, entre chansons, danses et farandoles.

Pour ouvrir la seconde journée, dès 8 h 30, des animations étaient proposées aux Equirandins sur les différentes carrières et en salle de conférence, en parallèle de la découverte du village exposant. Certains ont préféré profiter de la place centrale de l'hippodrome, pour échanger, autour d'un verre, sur leur passion commune et leur randonnée d'approche. Une nouveauté cette année, des repas préparés par les producteurs locaux étaient proposés, au choix, lors du déjeuner de midi à l'ensemble des Equirandins; opportunité rêvée, une fois encore, de mettre en avant la riche et variée gastronomie locale.

Les cavaliers et meneurs se sont donnés rendez-vous en début d'après-midi du samedi, conviés à prendre le départ du traditionnel défilé, moment phare et attendu de l'Equirando. Grande parade spectaculaire des cavaliers de nature dans le centre-ville, revêtus de leurs plus beaux costumes régionaux, pour le plus grand plaisir des spectateurs, qui les ont chaudement applaudis. L'ambiance conviviale et chaleureuse a ravi le public, venu nombreux pour assister au défilé aux abords et sous la magnifique grande Halle classée de Beaumont-de-Lomagne. Devant le vénérable édifice du XIV^e siècle, aux 48 piliers de pierre, supports d'une charpente d'exception, chacune des 120 équipes a été présentée, en présence de personnalités politiques locales, de Hervé Delambre, Président de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre et de Bernard Pavie, Président du Comité National de Tourisme Equestre. Etait également présent Alain Libéros, initiateur avisé de la Route d'Artagnan, projet soutenu par la Fédération Française d'Equitation dans le cadre d'un consortium européen.

Les bandas ont signé leur grand retour lors de l'apéritif et du dîner de cette 2^e journée, emportant sans peine, une fois de plus, l'adhésion de l'ensemble des participants. La soirée s'est prolongée par le magnifique spectacle équestre offert aux Equirandins et au public venu en nombre. Laurent Galinier et sa troupe ont pris place sur la carrière de spectacle, installée pour l'occasion sur la piste de l'hippodrome, et présenté de nombreux numéros, tous plus impressionnants les uns que les autres. Séquences d'école, voltige, fantaisies orientales ou encore numéros humoristiques de dressage, ont ravi néophytes et connaisseurs.

La journée du dimanche a permis aux Equirandins de profiter pleinement du





Dimanche 26 juillet, la Commission « Cheval et Handicap » du Comité Régional de Tourisme Equestre de Midi-Pyrénées a remis, en présence de Bernard Pavie, un trophée à Jean-Bernard S. pour sa participation à l'Equirando 2015.

Après plusieurs mois de préparation et malgré une sclérose en plaque invalidante, Jean-Bernard a bouclé un périple de 120 kms répartis en 6 jours de randonnée. Encore un exemple qui prouve que le Tourisme Equestre est parfaitement adapté au monde du handicap en tant qu'activité sportive, bien sûr, mais aussi pour tout le bien être qu'il apporte. Encore une fois : Bravo Jean-Bernard.

Retrouvez toutes les actions de la Commission « Cheval et Handicap » sur sa page Facebook : Cheval Et Handicap - Crte Midi Pyrénées.

site et de ses animations, d'effectuer leurs derniers achats sur le village des exposants et au marché des producteurs locaux. Laurent Galinier s'est de nouveau emparé de la piste pour présenter son spectacle One Man Chewo, solo équestre basé sur la fantaisie et la complicité homme-cheval.

A l'occasion du 40^e anniversaire de la FITE, une conférence était également prévue en fin de matinée. Elle a rassemblé une belle assistance. Hervé Delambre, président de la FITE, aux côtés duquel avait pris place Bernard Pavie, après un rappel de la vocation de la structure internationale, de ses activités et de son historique, a répondu aux questions du public, puis remercié avec force le Comité d'Organisation pour son accueil et prodigué ses vifs compliments pour l'organisation de cette superbe édition.

L'émotion était également au rendez-vous, avec le discours prononcé par

Didier Thouron, Président du Comité d'organisation, lors de la cérémonie de clôture en début d'après-midi. Il a tenu à remercier vivement l'ensemble des acteurs et des bénévoles ayant contribué à l'organisation et au succès de cet Equirando. A cette occasion, les Prix de l'Equirando ont été remis ; parmi lesquels : la « Plus ancienne participation » à Robert Aillaud, pour son 28^e Equirando, le « Randonneur au long cours » à Bernard Seichepine, parti le 1er mai pour parcourir plus de 2 000 km ou encore le prix du « Plus jeune Equirandin » décerné à Charly De Giorgio, 6 ans.

Fidèle à sa réputation de terroir chaleureux et hospitalier, fort d'une tradition séculaire d'accueil et de bien vivre, le Sud-Ouest a ainsi offert à l'Equirando une inoubliable 50^e édition.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2017 pour la prochaine édition de l'Equirando !

UN GRAND MERCI À TOUS !

Cette 50^e édition de l'Equirando fut une véritable réussite et, de l'avis de beaucoup, un très bon cru.

Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles, solide, dévouée, disponible, emmenée et animée par Didier Thouron, président du Comité d'Organisation et Benoît Colombié, responsable des itinéraires et des hébergements, président du CDTE du Tarn-et-Garonne !

Ils ont été soutenus tout au long de cette belle aventure par le CRTE Midi-Pyrénées et son président Philippe Quaranta. De même, remerciements appuyés à l'équipe de KCO pour l'efficacité de ses services et son dévouement de tous les instants ainsi qu'à l'efficacité du personnel de FFE Tourisme.

Merci à tous d'avoir su faire vivre l'Equirando dans son essence même, en portant haut son côté convivial, chaleureux et festif, en faisant découvrir toutes les richesses de la région Midi-Pyrénées.

Un grand merci à la municipalité de Beaumont-de-Lomagne, aux responsables de l'hippodrome, à la Communauté de communes de Lomagne, aux Conseils départemental et régional.

Merci à vous, amis randonneurs, pour ce grand moment de fraternité équestre et rendez-vous en 2017 !

Bernard Pavie,
Président du CNTE.



© Jaky DUCOS

LES GUIDES ACHENBACH EN PAIRE

Par André Grassart

Tous les meneurs ont entendu parler et même étudié la méthode Achenbach. Certains font même plus, ils la pratiquent, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Quand vous achetez des guides Achenbach pour atteler en paire, elles doivent avoir des caractéristiques bien précises sous peine de désagréables surprises.

CE QU'IL FAUT SAVOIR ET ÉVITER

Premier principe, les guides doivent être fabriquées en cuir naturel dit « London ». Le jaune, à l'usage se transforme en brun clair du meilleur effet. Il s'agit d'un cuir de croupon* et jamais d'un cuir de ventre spongieux qui s'allonge à l'utilisation. Les guides se font en plusieurs morceaux. Les raccords sont réunis sur une dizaine de centimètres en amincissant les deux parties de manière à réaliser une parfaite continuité et à éviter toute surépaisseur qui risquerait de gêner lors de leur passage dans les clés. Ne vous laissez pas tenter par des guides doublées, elles sont plus chères et surtout plus fragiles. Les arêtes cousues s'usent au passage des clés et les fils qui réunissent les deux épaisseurs lâchent par frottement. De plus, elles sont moins souples donc moins agréables à la main. La largeur est très importante. 25 mm constitue la bonne mesure. Pour les meneuses qui ont de petites mains, on peut descendre à 23 mm. Des guides trop étroites sont plus difficiles à serrer et les doigts risquent de fatiguer.

Mais le plus important est de vérifier la conformité des guides avec leur utilisation.

UN RÉGLAGE MODIFIABLE

La grande qualité des guides Achenbach est constituée par leur bouclage modifiable à la demande depuis le siège du meneur et qui permet d'adapter les guides à tous les types de chevaux et de rectifier un manque d'allant d'un des deux équidés. Les boucles qui réunissent les guides extérieures aux guides intérieures doivent se



Bouclage avec languette de protection (2^e guide à partir de la gauche) pour éviter de marquer le cuir avec la boucle. À droite, guide marquée par la boucle, ce n'est pas une guide Achenbach.

trouver à 40 cm de la main lorsque vous êtes en position de menage. Plus près, elles pourraient vous gêner lors d'un raccourcissement de guides, plus loin, elles obligent à envoyer un aide effectuer le réglage. Sur 40 centimètres de la guide extérieure sont échelonnés onze trous de forme ovale (pour faciliter bouclage et débouclage) séparés par 4 centimètres. Ces trous sont numérotés de 1 à 11, le n° 1 se trouvant vers la main. Le numéro 6 est le trou central qui constitue la position de base du système. Ces onze trous constituent la base de toutes les interventions.

DES DIMENSIONS TRÈS PRÉCISES

Mais ces guides doivent aussi avoir des longueurs très précises :

- **Guide extérieure** : 2,90 m de l'extrémité du contre-sanglon de bride bouclée (où s'attache le mors) au trou n° 6, soit 4,30 m de longueur totale.
- **Guide intérieure** jusqu'au passant de croisement des deux guides : 2,10 m. jusqu'à l'extrémité du contre sanglon de bride bouclé. Longueur totale : 3,10 m.

Point important, les guides intérieures (croisières) bouclées doivent faire 12 cm de plus que les guides extérieures bouclées car elles ont plus de distance à parcourir pour rejoindre le mors.

Ceci est valable pour les deux côtés. Pour le vérifier, mettre les deux guides côte à côte du contre-sanglon bouclé au trou n° 6 et vérifiez que les guides extérieures font la même longueur et que les guides intérieures (croisières) sont égales mais font 12 cm de plus que les extérieures.

Dans le prochain numéro, nous verrons comment les régler pour des chevaux de morphologie différente et pour réguler une paire qui tire inégalement.

* *Peau de bœuf coupée au carré dont les flancs, la tête et toutes les extrémités ont été enlevées.*



Entre la guide externe et la guide interne (croisière), il y a 12 cm de différence.

Akènes et caryopses...

Par Laura Billès

C'est la rentrée pour Charlotte et O'freez. Charlotte a repris le chemin de l'école et O'freez a quitté son pré pour retrouver son confortable box, avec la routine des soins quotidiens.

Aujourd'hui, Charlotte participe à la distribution des repas : de l'orge concassé. En versant la ration dans la mangeoire d'O'freez, Charlotte remarque quelques grains restés entiers. En les regardant de près, elle peut voir leur forme arrondie et marquée d'un trait dans la longueur.



ÉRABLE
Fotolia-Anette Linnea Rasmusjg

Charlotte est loin de se douter que les grains d'orge qu'elle tient dans sa main sont plus proches qu'il n'y paraît des noisettes qu'elle a ramassées un peu plus tôt ce matin...

Les grains d'orge et les noisettes sont en effet tous les deux des fruits secs indéhiscent, c'est-à-dire qui ne s'ouvrent pas à maturité pour libérer les graines. A ne pas confondre avec les fruits secs déhiscent qui s'ouvrent à maturité, comme les petits pois.

Deux grandes familles composent les fruits secs indéhiscent : les akènes et les caryopses. La différence entre les deux est liée à leur paroi.

Les Caryopses sont des fruits un peu particuliers dont la paroi et le tégument de la graine sont soudés. Ce sont les céréales. L'enveloppe du caryopse constitue le son que l'on obtient après mouture et tamisage de la farine.

Charlotte est bien surprise, elle qui pensait que les grains d'orge étaient des graines !

Les akènes, eux, sont des fruits simples très courants. La paroi est plus ou moins sèche et enveloppe une seule graine, sans être soudée au tégument de celle-ci. Ce sont par exemple les noisettes et les glands.

Les akènes et les caryopses sont disséminés avec la graine qu'ils contiennent. Mais pour améliorer leur dissémination, certains akènes ont su s'adapter :

Ainsi pour profiter du vent, certains portent une aigrette comme les pissenlits



CLÉMATITE
Fotolia-Martine A Eisenlohr

sur lesquels Charlotte aime bien souffler, ou une arête plumeuse comme les clématites. Certains sont même munis d'excroissances en forme d'ailes comme les samares des érables.

D'autres se sont également transformés en faux fruits, comme la fraise chez laquelle chaque graine est en réalité un akène fixé à la surface du réceptacle de la fleur.

Encore une fois Charlotte n'en revient pas d'autant d'ingéniosité. Les akènes sont vraiment de drôles de fruits, même si certains sont très simples comme les noisettes ou les noix, pense-t-elle.

Les noix ? Attention Charlotte, on parle souvent de fruits secs à propos des noix mais le fruit est charnu (drupe) et la noix qui contient le cerneau est en réalité le noyau qui contient la graine, de même que pour l'amande.

Toute à ses réflexions, Charlotte ne s'est pas aperçue que la distribution des repas touche à sa fin. O'freez a déjà le nez dans le foin, à la recherche des akènes de pissenlit.

Aussi, Charlotte se dépêche de terminer car elle a très envie de ramasser des châtaignes avant la tombée de la nuit pour faire des marrons grillés.



PISSENLIT
Fotolia-bessy7

Mais au fait, châtaignes... marrons, penses-tu pouvoir aider Charlotte à faire la différence ?

Que suis-je :



Fotolia-M. Schuppich

- Un fruit
- Une graine

Réponse : Le marron est une graine, le fruit est le bogue du marron. C'est un fruit sec déhiscent (capsule).

Que suis-je :



Fotolia-Punto Studio Foto

- Un fruit
- Une graine

Réponse : La châtaigne est un fruit, la graine se cache à l'intérieur. C'est un fruit sec indéhiscent (akène).

C'est le départ !

Par Claude Lux

Ca y est, tu es prêt pour le grand départ avec ton cheval! En selle, tu vas découvrir de nouveaux horizons et te retrouver le soir au gîte avec tes amis cavaliers, pour partager vos souvenirs de la journée. C'est l'occasion d'apprendre plein de choses, qui pourront te servir plus tard pour partir à la découverte de pays lointains, dans des régions où le cheval participe encore à la vie quotidienne.

Les chevaux sont à l'attache, ils ont terminé leur ration du matin, sont pansés, sellés, tout est prêt pour le départ. Même si ce n'est pas toi qui a nourri ton cheval, sache qu'il est préférable de lui laisser une bonne heure après la fin du repas, pour le laisser digérer avant de partir. Il ne te reste plus qu'à mettre le filet en place au dernier moment, afin d'éviter que le cheval ne l'abîme en se frottant la tête contre son attache.

Lorsque le guide vous le demande, bridez les chevaux tout en les laissant à l'attache. En randonnée, on laisse généralement un licol léger sous le filet en nouant la longe autour de l'encolure, pour pouvoir attacher facilement le cheval pendant l'étape. Tiens compte du fait que tu vas rester en selle pendant de longues heures, alors tout doit être parfaitement vérifié. Assure-toi que la muserolle et la sous-gorge sont bien bouclées, passe toutes les lanières dans les passants et vérifie que la selle est bien dégarrotée. Cet exercice est inscrit au programme de la partie « s'occuper du cheval » du Galop® 2 de Pleine Nature. Fais ensuite le tour du cheval pour t'assurer que les sacoches et le tapis sont bien équilibrés même si, en bon professionnel, ton guide a certainement déjà vérifié que ses chevaux sont correctement harnachés et bien sellés. Puis, attends qu'il indique ensuite l'ordre dans lequel vous allez vous placer.

DICO DE CAVALIER

Filet ou bridon ? Ces deux mots désignent le même harnachement de tête d'un cheval, qui est embouché avec un mors de filet.

Dégarroter, voici une expression que tu as certainement déjà apprise dans ton club, mais sais-tu pourquoi il est si important de dégarroter le tapis ? Le garrot est en effet particulièrement sensible et le frottement du tapis, peut le blesser. C'est pourquoi on soulève l'avant du tapis, en plaçant le poing dessous, pour créer un vide entre lui et le garrot. Note que le pommeau d'une bonne selle est suffisamment dégarroté, pour ne pas toucher cet endroit sensible, même lorsque le cheval baisse la tête.



Le départ de la randonnée se fait généralement au pas, ce qui permet d'échauffer les chevaux, ainsi que les cavaliers

En selle !

C'est généralement à pied que vous allez débiter l'étape pour vous échauffer, ainsi que les chevaux. Les étriers sont remontés pour ne pas battre sur les flancs du cheval. Tout en suivant le cheval qui te précède, tu peux vérifier que ses sacoches sont bien équilibrées et signaler un éventuel problème.

Après une dizaine de minutes de pas, c'est le moment de se mettre en selle. Vérifie à nouveau le sanglage, descends les étriers et lorsque le guide en vous en donnera l'ordre, mets-toi en selle et vérifie la longueur de tes étriers tant que tu es encore arrêté (au programme de la partie spécifique du Galop® 2 de Pleine Nature, module 1). En randonnée, il est plus confortable de monter relativement long, mais pas trop, pour pouvoir faire facilement du trot enlevé.

Prends ensuite la place qui t'a été désignée, en conservant cependant tes distances, car tu n'es pas encore certain des réactions de ton cheval et de celui qui te précède.

Le départ est donné, vous voilà partis pour de longues heures à cheval. Inutile de tenir les rênes courtes, il est préférable de laisser de la liberté d'encolure au cheval.

En revanche, ne le laisse pas brouter, car cela ralentirait la colonne. Tout au plus, tu peux le laisser arracher de temps en temps une feuille d'arbre, sans pour cela qu'il ne ralentisse. Si des mouches l'agacent, tu peux faire un chasse-mouches avec une branche, à laquelle tu as laissé quelques feuilles.

Tout au long de l'étape, n'oublie pas de remercier de temps en temps ton compagnon d'aventure avec une caresse, car il mérite bien ces petits câlins !

DICTON

« En randonnée, l'ennemi c'est le poids ».

Entends par là qu'il faut limiter le poids porté par le cheval, surtout si vous parcourez de longues distances, pour éviter qu'il ne se fatigue. Dans un groupe, les objets lourds comme les outils de maréchalerie et la trousse de soins, doivent être répartis entre les chevaux.

Sécurité

Dans une colonne de cavaliers, conserve la place que t'a donnée le guide. Pour rejoindre une copine ou un copain, demande au guide l'autorisation de changer de place, car il a certainement tenu compte des affinités des chevaux, en séparant ceux qui ne s'entendent pas bien.

Ne dépasse jamais le cavalier qui te précède sans son autorisation, car tu n'es pas certain des réactions de son cheval.

Ne descends jamais de cheval sans autorisation, même pour ramasser une cravache par exemple, ce qui serait dangereux, si le groupe se remettait en marche avant que tu sois en selle. Ne lâche jamais ton cheval, car il pourrait aller chercher querelle aux autres.

En cas de besoin, fais-le éventuellement tenir par un autre cavalier ou attache-le. Pour traverser une route, sois bien attentif aux consignes de ton guide, car tous les cavaliers doivent se suivre ou traverser tous en même temps, pour éviter tout risque d'accident.



Sécurité oblige, il est nécessaire de traverser les ponts en restant bien l'un derrière l'autre et du côté droit.



Dans les passages délicats, comme ici sur le sol volcanique de l'île de la Réunion, il est nécessaire de bien suivre le tracé indiqué par le guide, qui connaît parfaitement son terrain.

ASTUCE DE RANDONNEUR

● Maintenir les rênes en place

Pour éviter que les rênes ne passent par-dessus l'encolure et que le cheval ne marche dessus, une astuce consiste à les passer dans l'étrivière, puis de faire en sorte qu'elles soient maintenues par l'étrier, comme indiqué sur le croquis. Ainsi, le cheval a l'encolure relativement libre pour brouter et les rênes restent en place sans risque.

● Utiliser un marchepied

Pour te mettre en selle sur un grand cheval, utilise un marchepied naturel. S'il y a une pente, tourne-le de telle sorte que tu sois placé du côté haut de la pente. Tu gagnes ainsi un peu de hauteur, pour te mettre plus facilement en selle.



Voici comment maintenir les rênes dans l'étrivière, pour laisser suffisamment de longueur pour brouter, sans que le cheval risque de marcher dessus.

Est-ce que tu le sais ?

L'instinct grégaire

À l'état naturel, les chevaux vivent en « en famille » au sein d'un troupeau et ne restent jamais seuls, sauf s'ils y sont obligés. Au sein du troupeau, chacun occupe une position hiérarchique, les dominants cherchant à s'imposer aux autres.

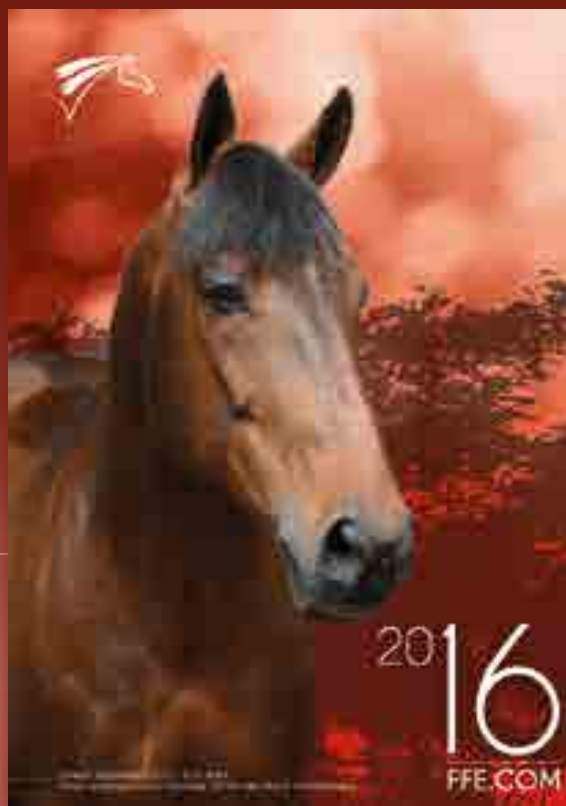
Tu peux repérer les dominants, lorsque tu nourris ensemble plusieurs chevaux, car ce sont eux qui cherchent à manger les premiers, en écartant les autres qui semblent leur obéir. Ce n'est cependant pas le plus fort qui domine les autres, car c'est parfois le petit shetland agressif, qui se fait obéir par les grands chevaux. C'est pourquoi en randonnée, certains ne tolèrent pas qu'un autre les dépasse.



À la halte de midi, il est bien pratique de tendre une ligne d'attache, chaque cheval conservant la place indiquée par le guide, qui tient compte des affinités.

Ma licence une évidence

La licence est le signe
d'appartenance
à la famille fédérale
et le passeport
pour pratiquer
toutes les activités
et accéder à tous les services
de la Fédération
Française d'Equitation.



Grâce à sa licence, chaque cavalier peut :

PRATIQUER SON SPORT SANS LIMITES

- Passer ses examens fédéraux, Galops®, Degrés.
- Participer aux compétitions FFE.
- Bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence.

ÊTRE UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA FFE

- Recevoir tous les deux mois LeMelCavalier FFE avec les informations pratiques sur les partenariats, notamment sur les plus grands concours.
- Disposer d'un accès privilégié sur ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

ÊTRE BIEN ASSURÉ POUR TOUTES SES ACTIVITÉS

- Bénéficier d'une assurance en responsabilité civile vis-à-vis de tiers et d'une assurance individuelle pour le cavalier (décès et invalidité).
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties.
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances spécifiques comme la RC Propriétaire d'Equidés...

MA PAGE CAVALIER FFE

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre page cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

- Pour imprimer sa licence,
- Pour imprimer ses diplômes,
- Pour accéder à son espace personnel,
- Pour accéder à ses avantages licences.



WWW.FFE.COM/CAVALIER



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generali.fr

